



**DOU AISIS  
TOURISME**  
Suivez le guide...

# Cohésion d'équipe

## Activités incentives / Séminaires

Douaisis – Nord

---

Ouvert 7j/7 (sauf le lundi matin)  
70, place d'Armes - Douai  
03 27 88 26 79

[contact@douaisis-tourisme.fr](mailto:contact@douaisis-tourisme.fr)  
[www.douaisis-tourisme.fr](http://www.douaisis-tourisme.fr)  
[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)



# Bienvenue en Douaisis

3 inscriptions au patrimoine mondial de l'**Unesco** : le beffroi, les géants et le patrimoine minier

Une **convivialité** incomparable !



20 **parcs et jardins**, 2820 hectares de patrimoine boisé répartis sur tout le territoire

Le **terril** et le **chevalement** de Roost-Warendin ainsi que les nombreux témoins de l'activité minière

La **collégiale Saint-Pierre**, l'église la plus longue du département

Le **beffroi** de Douai, le plus beau d'après Victor Hugo

La famille **Gyant**



200 km de chemins de **randonnée**

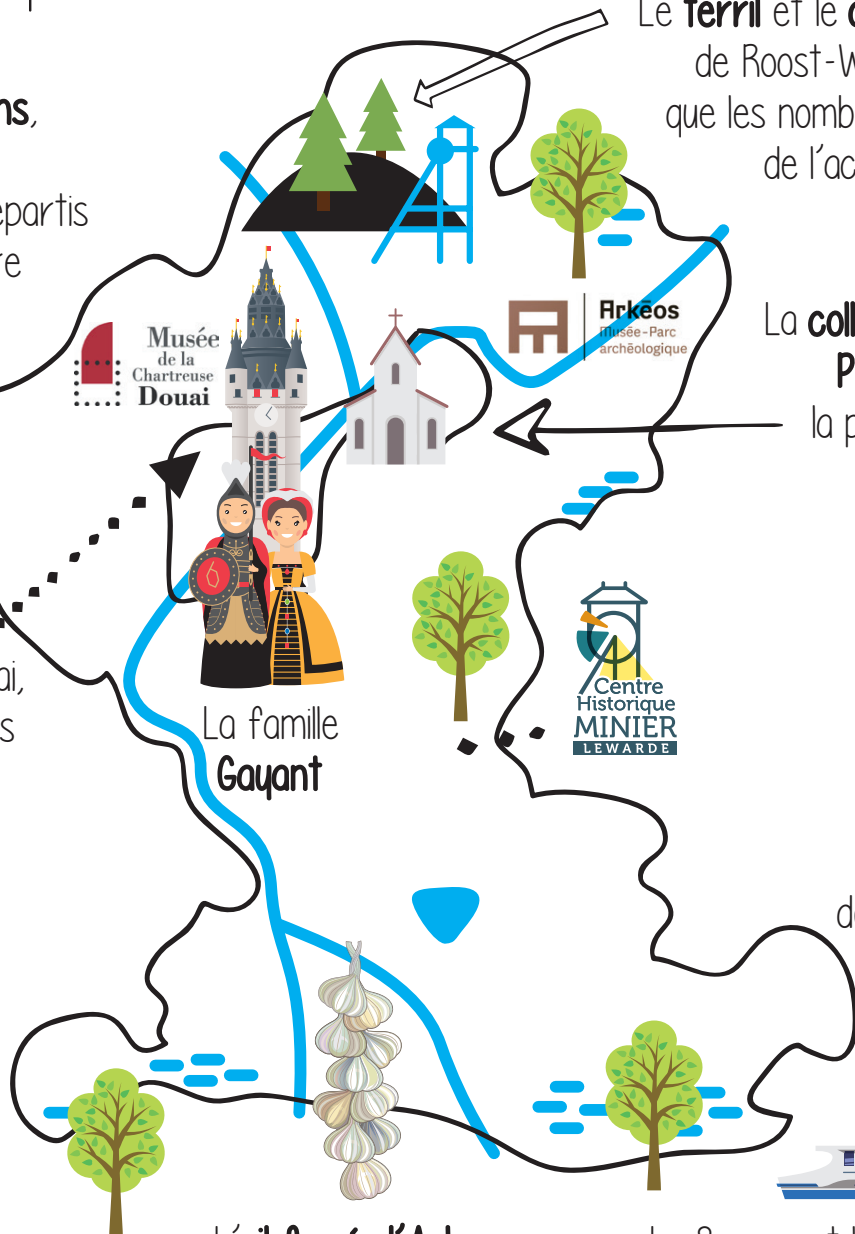


300 km de **pistes cyclables**

3 **musées** thématiques pour 3 fois plus de découvertes

L'**ail fumé d'Arleux**, vitrine des nombreux autres produits à déguster lors d'un déjeuner.

La Scarpe et le canal de la Sensée, 245 km de **voies navigables**. Découvrez-les à bord d'une **péniche** ou d'une **barque**.



Vous rêvez d'organiser une expérience inoubliable, de vivre des moments qui boosteront vos collaborateurs ?

Confiez votre projet à nos spécialistes du territoire ! Depuis près de quarante ans, nous mettons à votre disposition un savoir-faire, notre expérience et notre amour de la région pour transformer vos projets en souvenirs exceptionnels !

### **La garantie d'un séjour unique, c'est :**

- Une rapidité dans le traitement des demandes
- Une offre sur mesure, adaptée à vos attentes
- Un accueil physique personnalisé
- L'accès exclusif à des monuments
- Des partenaires sélectionnés, testés et reconnus
- Des visites assurées par notre propre équipe de guides-conférenciers depuis 40 ans
- Un devis gratuit
- Un excellent rapport qualité/prix

**De nombreux clients continuent à nous faire confiance d'année en année !**

### **Votre contact privilégié**

**Marion GREVET**

*Commerciale*



[marion.grevet@douaisis-tourisme.fr](mailto:marion.grevet@douaisis-tourisme.fr)

+33 (0)3 27 94 17 06 - +33 (0)7 57 41 26 04





Toute  
l'année



# Enquête à Douai



Par petits groupes, munis de votre livret et de votre carte, parcourez la ville en résolvant des énigmes et casse-têtes, accomplissez des missions et découvrez Douai de manière ludique.

Quelle équipe arrivera en premier pour déguster de bons produits locaux, accompagnés d'une petite bière de la région ?

---

Juillet 1915 à Douai ... les Gayant ne sortent pas ?

Un coffre caché vient de refaire surface après plus de 100 ans. Il contient des objets précieux que les Douaisiens souhaitaient protéger des réquisitions allemandes pendant la 1ère Guerre mondiale. Un message codé vous emmènera, en tribu à travers toute la ville à la recherche du plus précieux et dangereux d'entre tous...

## **Durée 2h30**

*RDV : Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes  
Disponible toute l'année.*

Prix : 8,50 € par personne, incluant une box gourmande.





Toute  
l'année



# Echappées à vélo électrique

## CIRCUIT ART DÉCO (15km)

Faites un bond dans les années 20/30 pour découvrir les richesses du patrimoine Art déco de villes (Sin-le-Noble, Waziers...) largement redessinées après la 1ère Guerre Mondiale.

## DOUAI, DE PARCS EN JARDINS (17km)

Squares, jardins et parcs ponctuent le territoire de Douai de leurs couleurs, leurs odeurs, et leurs histoires. Découvrez-les à vélo électrique pour une balade revigorante qui sent bon la chlorophylle !

## LE CHEMIN DES EAUX (20km)

Scarpe, Petite Sensée, Escrebieux, canal... Suivez le guide et les rivières du Douaisis en empruntant le Chemin des Eaux. L'occasion de comprendre comment le Douaisis s'est construit autour de ses cours d'eau, de découvrir les écluses et les paysages de l'ouest de Douai.

## ROUGE BRIQUE ET NOIR CHARBON (25 km)

Terrils de Roost-Warendin, chevalement, cités minières de Frais-Marais, équipements collectifs à Waziers, reconversion des sites : profitez de cette balade en vélo à assistance électrique pour retracer l'épopée minière qui a façonné ces paysages du Douaisis.

## AU FIL DE LA SCARPE (22km)

Une promenade tout en douceur le long de la Scarpe grâce aux vélos électriques pour apprécier les paysages des plaines du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut : zones humides, terrils et fermes anciennes.

Tarif : 17 €. - Tarif réduit\* : 13 €  
ou 11 €\* ou 9 € en réduit avec votre propre vélo

\*Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteur carte d'invalidité, adhérents Amis de Douai.





Mai  
> Septembre



# Croisières du Douaisis

Fermez les yeux et imaginez-vous confortablement installés avec vos amis sur le pont supérieur d'une péniche, cheveux au vent, bercés par les clapotis de l'eau et les anecdotes sur la batellerie et les charmes des rives de la Scarpe que vous conte David, votre capitaine. Vous y êtes ?

**Croisières organisées de mai à septembre.**

**Croisières commentées d'1h30**

**Croisières apéro-musicales d'1h30**

**Croisières repas de 3h ou 6h**

## Tarifs\*\*\* Croisières du Douaisis :

(paiements acceptés :  
CB, chèques, espèces,  
chèques-vacances  
et en ligne)

	Adulte	Réduit *	Réduit **
<b>Croisière commentée 1h30</b>	9 €	-	6 €
<b>Croisière apéro-musicale 1h30</b> (musique et boisson de bienvenue incluses)	14 €	-	9 €
<b>Croisière repas 3h</b>	42 €	23 €	-
<b>Croisière repas 6h</b>	62 €	38 €	-

Réductions :

\* enfants -14 ans

\*\*enfants de 3 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteur d'une carte d'invalidité.

**Selon disponibilité du calendrier. Possibilité de créneau supplémentaire sur demande à partir de 20 personnes.**





Toute  
l'année



# Escapades en véhicules vintage

A bord de voitures anciennes telles que la Dauphine, la 2 CV, la R8, la 4L... et encore bien d'autres, partez sillonner les routes du Douaisis. Tout au long du chemin, votre conducteur passionné vous contera l'histoire de ces véhicules anciens et vous fera découvrir les pépites du Douaisis : patrimoine minier, histoires locales, gastronomie... Repartez à la fin de la visite avec une box gourmande locale (spécialité sucrée, salée et une boisson).

Douaisis Tourisme vous propose plusieurs circuits, riches en découvertes :

## Sur les chemins de la Sensée

Au départ de la commune de Hamel, sillonnez les routes de l'Arleusis qui surplombent la Sensée. Profitez des paysages agricoles et laissez-vous enchanter par les mystères et légendes des lieux... Saurez-vous garder ces secrets ?

Vous traverserez les villages typiques de Lécuse, Estrées, Goeulzin, Arleux, ...(sous réserve de modifications).

## La ruée vers l'ouest

Depuis la moitié du 19ème siècle, l'ouest du Douaisis s'est beaucoup industrialisé, apportant de grands changements dans le paysage. Quelles sont ces usines ? Qu'ont elles fait pour attirer une main d'œuvre qualifiée ? Quels sont les impacts de la révolution industrielle et les traces laissées par ces entrepreneurs ? Vous découvrirez les cités ouvrières de l'ouest du Douaisis et les villages de Lambres-lez-Douai, Courchelettes, Lauwin-Planque, ... (sous réserve de modifications).

**Tarif : 20€ par personne** incluant une box gourmande



## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE FORAITS ET DE SERVICES TOURISTIQUES de Douaisis Tourisme au 24/07/2020.

Conformément à l'article R211.4 du Code du Tourisme, les présentes conditions particulières de ventes ont vocation à informer les clients de Douaisis Tourisme préalablement à la signature du contrat, d'informations prévues audit article précité. Conformément à l'article L211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles feront partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d'un accord expressément convenu entre les parties.

Ces CPV (Conditions Particulières de Vente) pourront être modifiées et mises à jour par Douaisis Tourisme à tout moment. Les CPV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.

Les présentes CPV sont communiquées au client au moment de la réservation d'une prestation auprès de Douaisis Tourisme et sont consultables et téléchargeables sur le site internet : reservation.douaisis-tourisme.fr

Le site est hébergé par la société Ingénie, au capital de 10000€, immatriculée au RCS de Grenoble sous le n°449921576 dont le siège social est situé à Le Cheylas. Rue des Sept Laux - ZA Les Pérelles - 38570 Le Cheylas - Tél : 04 38 729 100 - Fax : 04 76 08 35 39 - www.ingenie.fr

### Définitions

Chaque fois qu'ils seront employés dans les présentes Conditions Particulières de Vente ou en relation avec son exécution, les termes auront le sens qui leur est donné dans les définitions figurant ci-après :

**Douaisis Tourisme** : désigne l'Office de Tourisme Intercommunal de Douaisis Agglo. Il fournit la ou les Prestation(s) commandée(s) par le client aux Bénéficiaires du Bon d'échange.

**Bénéficiaire(s)** : désigne la ou les personne(s) indiquée(s) comme étant bénéficiaire(s) de la ou des Prestation(s).

**Billetterie** : désigne parmi les Prestations fournies par Douaisis Tourisme, celles consistant à proposer au Client la réservation de billets d'entrée donnant accès aux équipements de la destination (avec une durée limitée, et avec ou sans date fixée), aux événements (ateliers, conférences), aux spectacles, ou à d'autres formes de loisirs, se présentant au Client de façon dématérialisée, sous la forme d'un bon d'échange adressé au Client par courrier électronique.

**Commande(s)** : désigne la ou les réservation(s) et paiement(s) en ligne, par le biais du Site, d'une ou de plusieurs Prestation(s).

**Contrat** : désigne les contrats de vente de voyages et de séjours au sens de l'article L.211-7 du Code du Tourisme. Le Contrat de vente de voyages et de séjours concerne les Forfaits touristiques, les Services de voyages ainsi que les locations saisonnières réalisées pour le compte d'autrui. Sont exclus les Services de voyage et Forfaits touristiques vendus dans le cadre d'une convention générale conclue pour le voyage d'affaires.

**Bon d'échange** : désigne le document adressé au Client par courrier électronique lors de la validation de sa Commande, qui doit être remis par le Client à Douaisis Tourisme ou au Prestataire en règlement de la Prestation choisie au moment de l'achat. Le bon d'échange comprend : le nom du Client renseigné lors de l'achat sur le Site, la valeur nominale du Bon d'échange, sa date d'achat, la désignation de la Prestation.

**Descriptif** : désigne les supports (brochures, catalogues, prospectus, site internet...) contenant la description des caractéristiques essentielles des Produits boutique et Prestations proposés par Douaisis Tourisme.

**Données à caractère personnel ou Données personnelles** : désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

**Forfait touristique** : désigne un forfait touristique au sens de l'article L.211-2 II. A du Code du Tourisme. (Dépassant 24 heures ou incluant une nuitée).

**Partenaires(s)** : désigne le ou le(s) fournisseur(s) de Prestations, avec le(s)quel(s) Douaisis Tourisme a conclu un contrat de partenariat.

**Partie(s)** : désigne conjointement ou séparément le Client et / ou Douaisis Tourisme.

**Prestataire** : désigne le ou le(s) fournisseur(s) des Prestations simplement référencé(s), dont Douaisis Tourisme ne commercialise pas les Prestations.

**Prestation(s)** : désigne toute prestation de services touristique relative à la destination, telle que prestation d'hébergements, transports, séjours, visites guidées, billetterie fournie par Douaisis Tourisme ou par un Partenaire et pouvant être commandée ou réservée auprès de Douaisis Tourisme. Les caractéristiques et contenus des Prestations sont déterminés par le Partenaire fournisseur desdites Prestations et sont présentés sur le Site et les Descriptifs.

**Site** : désigne les sites internet de Douaisis Tourisme accessibles aux adresses www.douaisis-tourisme.fr - reservation.douaisis-tourisme.fr

**Client(s)** : désigne toute(s) personne(s) physique(s) utilisant le Site, en vue de consulter les Prestations proposées par Douaisis Tourisme, d'effectuer des réservations en ligne et, le cas échéant, de payer les Prestations souscrites. Le client peut ou non être le Bénéficiaire de la Prestation. S'il n'est pas Bénéficiaire, il lui appartient de s'assurer de la capacité de chacun des Bénéficiaires à participer à la Prestation avant toute Commande.

**Prestation(s)** : désigne toute prestation de services touristique relative à la destination, telle que prestation d'hébergements, transports, séjours, visites guidées, billetterie fournie par Douaisis Tourisme ou par un Partenaire et pouvant être commandée ou réservée auprès de Douaisis Tourisme. Les caractéristiques et contenus des Prestations sont déterminés par le Partenaire fournisseur desdites Prestations et sont présentés sur le Site et les Descriptifs.

**Site** : désigne les sites internet de Douaisis Tourisme accessibles aux adresses www.douaisis-tourisme.fr - reservation.douaisis-tourisme.fr

### 1. Formation du Contrat

#### 1.1 – Dispositions générales

La réservation de l'une des Prestations de services touristiques (hébergements, transports, séjours, visites guidées, billetterie...) proposées par Douaisis Tourisme implique l'acceptation sans réserve des dispositions de nos conditions particulières de vente.

Sont ainsi exclues du périmètre des CPV, les réservations et/ou commandes pour lesquelles Douaisis Tourisme renvoie le Client auprès de Prestataires simplement référencés par lui-même, ces services étant exclusivement fournis et gérés par et sous la responsabilité dudit Prestataire, en application des conditions contractuelles applicables de ce Prestataire.

De même, les CPV ne s'appliquent pas à la fourniture des Produits et Prestations directement achetés et/ou commandés et/ou réservés par le Client auprès des différents Partenaires même si ces derniers sont mentionnés sur les descriptifs ou sur le site internet, laquelle est soumise aux conditions contractuelles propres à ces Partenaires.

Les CPV, ainsi que l'ensemble des informations contractuelles, sont rédigées en langue française. Les versions en langues étrangères, lorsqu'elles existent, sont purement informatives. Seule la version en langue française fait foi.

Cette version annule et remplace toutes les versions antérieures.

#### 1.2 – Formation du Contrat

En dehors du Site internet, toute demande de réservation sera communiquée par écrit à Douaisis Tourisme soit sur place, soit par courriel à contact@douaisis-tourisme.fr, soit par courrier à Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes, 59500 Douai, soit directement dans nos différents points de ventes et d'accueil ou par téléphone au 03 27 88 26 79.

Toute Commande sera considérée comme définitive qu'à compter :

- d'une part de la réception du Contrat ou proposition complété(e), daté(e) et signé(e) ou la validation du bulletin de Commande via notre site par la procédure d'inscription en ligne, sous réserve de la confirmation par Douaisis Tourisme compte tenu de la faisabilité technique, des places disponibles et le cas échéant d'un nombre de participants minimum. Les éléments du Contrat ou proposition relatifs aux demandes particulières du Client prévalent à celles figurant sur les présentes CPV sans préjudice des textes en vigueur.

- d'autre part, de la réception du solde pour toutes réservations à moins de 7 jours du début de la Prestation ou d'un acompte de 30% du montant total des prestations dans les autres cas.

- ou du paiement immédiat au moment de la réservation de la ou des Prestation(s).

Pour les commandes via le site Internet <http://www.douaisis-tourisme.fr>

Le processus de Commande sur le Site est le suivant :

- Le Client sélectionne la ou les Prestations de son choix, la date et l'horaire de réservation, le nombre de Bénéficiaires ;

- Il remplit les informations qui lui sont demandées et étant nécessaires à sa réservation (notamment nombre de Bénéficiaires, noms, prénoms, dates de naissance et adresses des Bénéficiaires, etc.) ;

- Le Client est invité à relire attentivement son formulaire avant de valider sa commande.

- Après avoir validé le contenu de son panier et cocher la case « J'ai pris connaissance des Conditions Générales de Vente et je les accepte », le Client est invité à choisir un mode de paiement et à valider sa Commande.

- Il valide ensuite sa Commande : le Contrat entre le Client et Douaisis Tourisme est alors valablement conclu.

Conformément à l'article 1316-4 du Code Civil dans sa rédaction issue de la loi du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relatif à la signature électronique, la signature électronique sous forme de «double clic» associée à la procédure d'authentification et de non-répudiation ainsi qu'à la protection de l'intégrité des messages, a valeur de signature qui manifeste le consentement de la Partie aux obligations qui découlent de l'acte.

Le Contrat est réputé formé lors de la validation de la Commande lors du deuxième clic.

### 2. Conditions de réalisation des Prestations

Pour toutes les Prestations vendues par Douaisis Tourisme, compte tenu de leur nature déterminée dans le temps, elles ne pourront en aucun cas être prolongées après l'horaire et la date d'échéance de la Prestation.

Le Client doit se présenter le jour précisé, aux heures et lieux de rendez-vous mentionnés sur le Contrat de réservation, muni du Bon d'échange.

Les Prestations n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous.

#### 2-1 Pour les séjours avec hébergement

Les Prestations d'hébergements inclus ou pas dans un forfait sont calculées en nombre de nuits (nuitées). Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, ou la demi-pension, ou la pension complète. Les services ou Prestations inclus dans le forfait sont précisés sur la fiche produit de notre Site Internet ou nos différents brochures pour chacune des Prestations. Sauf indication contractuelle contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas et les autres éventuels suppléments. Lorsqu'un Client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle». Le tarif indiqué n'inclut pas la taxe de séjour, qui est à la charge du Client.

Dans le cas d'une réservation d'un hébergement, nous vous conseillons vivement de prévenir directement l'hôtelier de votre heure d'arrivée, certains établissements hôteliers ne disposent pas d'accueil de nuit.

#### 2-2 Pour l'envoi de la Billetterie et des Produits Boutique

Les billets et produits boutique commandés sont expédiés à l'adresse de livraison



mentionnée par le Client lors de sa Commande. Les délais de livraison indiqués lors de la Commande sont des délais moyens correspondant aux délais de traitement et à la livraison à destination de la France métropolitaine ou de l'étranger. Si la livraison des billets était rendue impossible par une erreur du Client dans la saisie de ses coordonnées ou par le défaut d'indication par ce dernier de l'existence d'un interphone ou d'un digicode, ni le(s) Prestataire(s) concerné(s) ni Douaisis Tourisme ne sauraient être tenus pour responsables.

La Billetterie et produits boutique commandés sur le Site internet reservation.douaisis-tourisme.fr donnent lieu à l'envoi d'un Bon d'échange à l'adresse mail mentionnée par le Client lors de sa commande. Lors de la réservation, l'adresse mail du Client est validée par ce dernier par système de mot de passe et de création de compte. Ce Bon d'échange est considéré comme billet, que le Client peut imprimer ou présenter sur son smartphone.

Lors d'une réservation dans nos différents points de ventes et d'accueil, un billet papier est remis au Client.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude des informations figurant sur le billet ou Bon d'échange.

### **2-3 Pour la réservation de Billetterie et Prestations**

Douaisis Tourisme peut annuler toute Prestation et Billetterie en vue de mauvaises conditions météorologiques ou dans les cas de force majeure visés à l'article de 6.3 des présentes CPV – dans ce cas il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation.

Le Client ou le(s) Bénéficiaire(s) doit(vent) se présenter le jour précisé aux heures et lieux mentionnés sur le Contrat.

Selon la nature des prestations, le nombre de participants minimum et maximum peut varier. Sauf indication contraire, la taille maximale d'un groupe est de 25 personnes. Au-delà de ce seuil, la présence d'un 2ème guide est obligatoire ce qui implique un coût supplémentaire (Hormis prestations mini-groupes et Prestations spécifiques). Le nombre de personnes minimal/maximal est indiqué dans le descriptif de chaque prestation.

Douaisis Tourisme peut être contraint d'annuler une prestation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision sera communiquée selon les termes de l'article 6.2 des présentes CPV. Dans l'hypothèse d'une annulation par Douaisis Tourisme, les versements seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les autres frais engagés par le Client restent à sa charge.

### **3. Rétractation**

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux Prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs (billetteries, visites guidées...) qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L121-21-8, 12° du code de la consommation.

### **4. Prix**

Tous les prix sont affichés en euros et Toute Taxes Comprises.

Sauf stipulation contraire dans le descriptif d'une Prestation confirmée dans le Contrat, ne sont pas comprises dans le prix : les dépenses à caractère personnel, les assurances, les prestations facultatives ou optionnelles non incluses dans le descriptif de la prestation et le cas échéant la taxe de séjour.

### **5. Paiement**

Toute réservation fait l'objet du paiement de la totalité de la ou des Prestation(s) ou du versement d'un acompte et d'un solde intervenant 7 jours avant le début de la ou des Prestation(s) selon le type de Prestation souscrite comme indiqué sur nos supports et sur le Contrat. Pour les Prestations faisant l'objet du versement d'un acompte, la totalité de la Prestation sera réglée le jour de ladite prestation auprès de Douaisis Tourisme.

Le paiement s'effectue :

- En espèces : en euros uniquement, dans les bureaux de Douaisis Tourisme ainsi que sur nos différents points de vente et d'accueil dans la limite prévue par les articles L112-6 et D112-3 du Code Monétaire et Financier,
- Par chèque bancaire ou postal : libellé à l'ordre de « Douaisis tourisme » et la photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité pourra être demandée, dans les bureaux de Douaisis Tourisme ainsi que sur nos différents points de vente et d'accueil.
- Par virement bancaire (IBAN indiqué sur la facture et/ou contrat), avant ou après la ou les Prestation(s).
- Par carte bancaire : dans les bureaux de Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes à Douai ainsi que sur nos différents points de vente et d'accueil, et par téléphone ou sur le site internet par le biais du système sécurisé Verifone-Paybox entièrement crypté et protégé de telle sorte qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau. Le protocole utilisé est SSL couplé à de la monétique bancaire.
- Par chèque vacances, dans les bureaux de Douaisis Tourisme ainsi que sur nos différents points de vente d'accueil et d'accueil. Il est possible de régler par chèques vacances, soit en partie, soit en totalité. Il ne sera pas rendu de monnaie sur les chèques vacances.

Douaisis Tourisme adressera une facture et/ou un ticket de caisse au client individuel ou au groupe.

Dès la réservation confirmée, Douaisis Tourisme adresse au Client les différents bons d'échange à remettre lors de son passage chez chaque Prestataire.

### **6. Conditions d'annulation**

#### **6.1 Du fait du Client ou du Bénéficiaire : groupes, individuels et groupes constitués d'individuels**

Conformément à l'article L. 211-14, I du Code du Tourisme, le Client peut résoudre le Contrat à tout moment avant le début de la Prestation, moyennant de respecter la procédure et les conditions de remboursement suivants :

- Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel à contact@douaisis-tourisme.fr, ou par lettre recommandée avec accusé de réception à Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes, 59500 Douai, et ce, dans les meilleurs délais.  
- Pour les groupes, les frais de résolution / annulation des Prestations et Billetterie sont établis comme suit, sauf indications particulières contractuelles :

- à plus de 30 jours de la date de l'exécution du contrat, l'acompte versé sera conservé par Douaisis Tourisme,
  - entre le 30ème et le 21ème jour inclus avant le début de la ou des Prestation(s) : il sera retenu 40 % du prix de la ou des Prestation(s)
  - entre le 20ème et le 8ème jour inclus avant le début de la ou des Prestation(s) : il sera retenu 50 % du prix de la ou des Prestation(s),
  - entre le 7ème et le 2ème jour inclus avant le début de la ou des Prestation(s) : il sera retenu 75 % du prix de la ou des Prestation(s),
  - à moins de 2 jours avant le début de la ou des Prestation(s) : il sera retenu 100 % du prix de la ou des Prestation(s),
- Pour les individuels, le remboursement n'est possible que dans les cas suivants :
- Mauvaise manipulation de la part du Client sur le Site internet.
  - Raisons médicales avec certificat du médecin ou décès d'un proche sur présentation d'un justificatif (preuve à fournir au Trésor Public).
  - Erreur de manipulation de la part de Douaisis Tourisme.

- En cas de non présentation ou retard du Client ou du Bénéficiaire (cf retard), il ne sera procédé à aucun remboursement (cf Assurance annulation)

- En cas d'interruption de la ou des Prestation(s) par le Client ou des Bénéficiaires, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Une annulation partielle correspond à une réduction d'un des éléments de la ou des Prestations. La règle du prorata sera appliquée sur la base des modalités de dédommagement prévues ci-dessus.

Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable entre Douaisis Tourisme et le Client.

#### **6.2 Du fait de Douaisis Tourisme**

- Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel avec accusé de réception ou par lettre recommandée avec accusé de réception, et ce, dans les meilleurs délais.

Conformément à l'article L. 211-14, III du Code du Tourisme, Douaisis Tourisme peut résoudre le Contrat et rembourser intégralement le Client des paiements effectués, sans qu'il y ait lieu à une indemnisation supplémentaire, si :

1. Le nombre de personnes inscrites pour la ou Prestation(s) ou le forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le Contrat et que Douaisis Tourisme notifie la résolution du Contrat au Client dans le délai fixé par le Contrat, et au plus tard :

- 20 jours avant le début de la Prestation dans le cas où sa durée dépasse 6 jours,
- 7 jours avant le début de la Prestation dans le cas où sa durée est de 2 à 6 jours,
- 48 heures avant le début de la Prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours

2. En cas de force majeure

Lorsqu'avant le début de la ou des Prestation(s) Douaisis Tourisme procède à une annulation, le Client, sans préjuger de recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité de la somme versée. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet, l'acceptation par le Client d'une ou de plusieurs Prestation(s) de substitution proposées par Douaisis Tourisme ou le report de la ou des Prestation(s) ; ou en cas d'indications particulières contractuelles.

3. En cas de non-paiement du prix

4. En cas de l'inexécution par le Bénéficiaire de ses obligations contractuelles.

#### **6.3 Cas de force majeure**

Le Client et Douaisis Tourisme ont le droit de résoudre le Contrat avant le début de la Prestation sans payer de frais de résolution lorsqu'une annulation ou une modification est imposée par un cas de force majeure, tel que – à titre indicatif mais non limitatif la survenue d'un cataclysme naturel, d'un conflit armé, d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation des transports, d'un accident d'exploitation – c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement imprévisible, indépendant de la volonté et qu'il est impossible de surmonter malgré les efforts pour y résister.

La Partie qui invoque la force majeure liée à un événement précité doit le notifier à l'autre Partie par tous les moyens d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable dans les plus brefs délais. Les Parties pourront se concerter, dans la mesure du possible avant la prestation, pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou prendre fin. La Partie lésée par la non-exécution de l'obligation empêchée par l'événement en cause aura le droit d'annuler la Prestation sans préavis. En application de l'article 1231-1 du code civil il n'y aura lieu à aucuns dommages et intérêts.

#### **6.4 Remboursement pour annulation**

n dehors d'un accord entre Douaisis Tourisme et le Client sur un report de la Prestation, en cas d'annulation et conformément aux termes de l'article R221-10 du code du tourisme, Douaisis Tourisme procédera aux remboursements requis en vertu des alinéas II et III de l'article L. 211-14

Eou, au titre du I de l'article L. 211-14, de tous les paiements effectués par le Client ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du Contrat.

## 7. Modification

### 7.1 Modification du fait du client

Toute demande de modification avant le début de la ou des Prestation(s) devra parvenir impérativement par courriel à [contact@douaisis-tourisme.fr](mailto:contact@douaisis-tourisme.fr).

Toute modification doit faire l'objet d'un accord préalable de Douaisis Tourisme. Chaque demande étant traitée de façon personnalisée, Douaisis Tourisme est à la disposition du Client pour étudier toutes modifications contractuelles ou toutes demandes de Prestations complémentaires.

### 7.2 Modification du fait de Douaisis Tourisme

Conformément à l'article L211-13 du code du tourisme, Douaisis Tourisme peut, avant le début de la ou des Prestation(s), modifier unilatéralement les clauses du Contrat autres que le prix conformément à l'article L211-12 du code du tourisme, dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article L211-13 du code du tourisme. La modification devra être mineure et Douaisis Tourisme devra en informer le Client d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable :

1. Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix de la ou des Prestation(s),
2. Du délai raisonnable dans lequel le Client ou le Bénéficiaire doit communiquer à Douaisis Tourisme sa décision,
3. Des conséquences de son absence de réponse dans le délai fixé,
4. S'il y a lieu, de la ou des autre(s) Prestation(s) proposée(s), ainsi que de son(leur) prix.

Lorsque les modifications du Contrat ou de la ou des Prestation(s) de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le Client a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le Contrat est résolu et le Client n'accepte pas d'autre Prestation, Douaisis Tourisme rembourse tous les paiements effectués par le Client dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du Contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L 211-17 du code du tourisme.

### 8. Retard / dépassement d'horaire

Lorsqu'une ou des Prestation(s) précise(nt) un horaire et un lieu précis de début de Prestation, en cas de retard du Client, ce dernier doit prévenir Douaisis Tourisme dans les plus brefs délais par téléphone au 03 27 88 26 79 de 10h à 13h et de 14h à 18h (hormis le lundi matin) ou 03 27 94 17 00 (le lundi matin). Les Prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. En cas de retard, la ou les Prestation(s) sera (seront) écourtée(s) et finira (finiront) à l'heure indiquée sur le Contrat.

### 9. Cession du contrat

Conformément aux articles L211-11 et R211-7 du code du tourisme, le Client peut, tant que le Contrat n'a produit aucun effet, au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation et par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, informer Douaisis Tourisme de la cession du Contrat à une autre personne qui satisfait à toutes les conditions applicables à ce Contrat et qui remplit les mêmes conditions que le Client initial pour effectuer la ou les Prestation(s).

En cas de cession, le Client et le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. Douaisis Tourisme informera des coûts réels de la cession, lesquels ne devront pas être déraisonnables ni excéder le coût effectivement supporté par Douaisis Tourisme du fait de la cession du Contrat.

### 10. Responsabilités

Douaisis Tourisme est l'unique interlocuteur du Client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes conditions particulières de vente. Il est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus au Contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services, et est tenu d'apporter de l'aide au Client en difficulté.

Certaines activités ne sont accessibles que selon certaines conditions (physiques, météorologiques, ou autres).

Ces conditions sont indiquées sur le Site et précisées dans le contrat. Douaisis Tourisme se réserve le droit de refuser la Prestation ou de décaler la réservation si les conditions requises ne sont pas remplies.

Douaisis Tourisme ne peut être tenu pour responsable des erreurs de réservation qui sont imputables au Client ou qui sont causées par des circonstances exceptionnelles et évitables, de l'inexécution totale ou partielle des Prestations commandées dans un cas de force majeure comme définit à l'article 6.4 des présentes CPV, au fait d'un tiers, à une mauvaise exécution de ses obligations par le Client, ou en cas de faute de ce dernier.

En cas de non-utilisation du Billet ou du Bon d'échange, le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Le Client informe Douaisis Tourisme, dans les meilleurs délais eu égard aux circonstances de l'espèce, de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le Contrat. Douaisis Tourisme ne pourra être tenu pour responsable des dommages de toute nature pouvant résulter d'une indisponibilité temporaire du site ou d'une interruption de la connexion du

Client au cours du processus d'enregistrement, de réservation ou de paiement.

Si l'une des Prestations n'est pas exécutée conformément au Contrat, Douaisis Tourisme remédie à la non-conformité, sauf si cela est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur de la ou des Prestation(s) concernée(s). Si Douaisis Tourisme ne remédie pas à la non-conformité dans le délai raisonnable fixé par le Client celui-ci peut y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires.

Chaque Bénéficiaire doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide, tout au long de la ou des Prestation(s).

Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, tuteurs et enseignants ou responsables de l'enfant. Les Prestations se déroulant à pied, les Bénéficiaires devront être équipés de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

### 11. Assurance

Lors de la réservation, Douaisis Tourisme ne propose pas de souscrire une assurance multirisque ou annulation et invite le Client à vérifier qu'il bénéficie par ailleurs de ces garanties auprès de l'assureur de son choix qu'il lui appartiendra de contacter directement en cas de sinistre, afin de déclencher la procédure adaptée.

### 12. Protection des données personnelles – Traces Utilisateur

Douaisis Tourisme est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet en bas de chaque communication, ou en adressant un courriel à [contact@douaisis-tourisme.fr](mailto:contact@douaisis-tourisme.fr), ou par courrier à Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes, 59500 Douai, en justifiant de votre identité.

Conformément au RGPD vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de vos données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du responsable du traitement des données de Douaisis Tourisme par e-mail à l'adresse [melanie.delabarre@douaisis-tourisme.fr](mailto:melanie.delabarre@douaisis-tourisme.fr). Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées. Vous disposez également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Le Client est informé que, lors de ses visites sur le Site, un « cookie » (témoin de connexion sous forme de petit fichier envoyé sur le disque dur de l'ordinateur du Client) peut s'installer automatiquement et être conservé temporairement en mémoire ou sur son disque dur. Les Clients du ou des Site(s) reconnaissent avoir été informés de cette pratique et autorisent Douaisis Tourisme à l'employer. Ils pourront s'opposer à l'enregistrement de ces cookies en configurant le navigateur installé sur leur système, pour être averti de l'arrivée d'un cookie et pour pouvoir le refuser.

### 13. Propriété intellectuelle / photos / illustrations

Les photos, cartes et illustrations contenues dans les brochures et/ou le site Internet sont illustratives et n'ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable.

Est également interdite l'extraction répétée et systématique d'éléments protégés ou non des sites [www.douaisis-tourisme.fr](http://www.douaisis-tourisme.fr) et [reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr) causant un préjudice quelconque à Douaisis Tourisme ou à l'un de ses prestataires ou fournisseurs.

### 14. Archivage du contrat

Tout contrat conclu avec le client correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par Douaisis Tourisme pendant une durée de 10 ans conformément aux articles L213-1, R213-1 et R213-2 du code de la consommation.

Douaisis Tourisme archivera ces informations et produira une copie du Contrat à la demande du Client.

### 15. Réclamation / Litige

Les présentes CPV sont soumises à la loi française.

Toute réclamation relative à une ou des Prestation(s) doit être adressée à Douaisis Tourisme par courriel : [contact@douaisis-tourisme.fr](mailto:contact@douaisis-tourisme.fr) ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie.

Après avoir saisi nos services et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou si la réponse reçue n'est pas satisfaisante, le Client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage ([www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)).

Si la vente s'effectue en ligne, le Client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera exclusivement du TGI de Douai pour une personne morale, et dans le cas d'une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l'article L141-5 du Code de la consommation.

IM059160008

Douaisis Tourisme

03 27 88 26 79

Garantie financière : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS FRANCE

Responsabilité Civile Professionnelle : Générali n°AH 667713

SIRET 829 786 433 00013

TVA intracommunautaire : FR05 829 786 433

## À la recherche d'une salle de réunion ?

En plein cœur de ville ou au milieu des champs, nous disposons de diverses salles pour vos réunions, présentations ou déjeuners d'affaires.

Organisez vos événements d'entreprise dans des lieux uniques, plein de charme et d'histoire !



**Contactez Odile Coutant**

*Chargée de développement Tourisme d'affaires*

**Douaisis Events**

<https://douaisis-events.com/>

Tél. +33 (0)3 27 99 89 29

Port. +33 (0)6 78 52 45 42

Mail : [ocoutant@douaisis-agglo.com](mailto:ocoutant@douaisis-agglo.com)








**Emmenez chez vous un petit bout de chez nous !**

**Douaisis Tourisme**

**Ouvert 7j/7 (sauf le lundi matin)  
70, place d'Armes - Douai  
03 27 88 26 79**

**contact@douaisis-tourisme.fr  
www.douaisis-tourisme.fr  
reservation.douaisis-tourisme.fr**

**Suivez-nous sur :**

-  douaisistourisme
-  douaitourisme
-  tourisme\_douaisis

**DOUAISIS  
TOURISME**





Expériences 2020

# Visites & découvertes

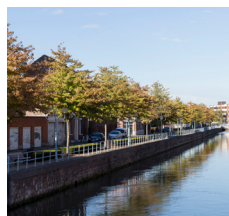
## Parenthèse bien-être au Parc Bertin

Mardis 28 juillet, 4, 11, 18, 25  
août à 15h



## Douai 60' chrono

Les samedis 18, 25 juillet  
et 1er, 8, 15, 22 et 29 août  
à 15h



## Le Vieux-Douai et les bords de Scarpe

Dimanche 26 juillet à 15h30

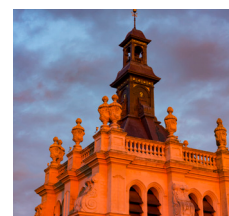
## Le Parc Charles Bertin

Dimanche 2 août à 15h30



## Rando-Flines

Dimanche 9 août à 15h30



## Collégiale Saint-Pierre

Dimanches 16 août, 20 sep-  
tembre, 25 octobre à 15h30





Juin  
> Septembre



Incontournables

# Bateaux promenades du Vieux-Douai

Au coeur de Douai, laissez-vous aller à une agréable balade en barques électriques loin de l'effervescence de la ville. Au fil de l'eau, le long des jardins et des maisons aux façades restaurées, le guide vous contera le rôle essentiel de la Scarpe dans l'histoire et le développement de la ville.

Du mercredi au dimanche en juillet et août.  
Jours fériés inclus. De 15h à 18h30.  
Balade le week-end en mai, juin et septembre.

10 personnes par bateau maximum. 1 seule réservation par départ (de 1 à 10 personnes).  
Durée : 30 minutes.

RDV : Embarcadère du Palais de Justice,  
place Charles de Pollinchove à Douai.

Tarif : 6 €  
Tarif réduit\* : 4 €

## Tarifs CE :

Tarif plein : 5,40 € - Tarif réduit\* : 2,70 €

\*Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteur carte d'invalidité, adhérents Amis de Douai.

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douais-tourisme.fr](http://reservation.douais-tourisme.fr)

\* Sous réserve de modification en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.





Toute  
l'année



Incontournables

# Beffroi & Carillon

Votre guide vous accompagne pas à pas dans la découverte de cet authentique beffroi des XIVe et XVe siècles. Le parcours révèle l'histoire de la ville et dévoile tous les beffrois de France et de Belgique inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité. Des dispositifs audiovisuels, scénographiques et interactifs vous plongent dans les ambiances visuelles et sonores de Douai au Moyen Âge. La visite comprend la découverte de l'un des plus grands carillons d'Europe ainsi qu'une vue imprenable sur la cité des Géants.

Toute l'année

Tous les jours à 10h30, 11h30, 15h  
et 16h30 (sauf le lundi matin).

RDV : Douaisis Tourisme,  
70, place d'Armes à Douai.

Tarif : 6€

Tarif réduit\* : 4€

## Tarifs CE :

Plein tarif : 5,40 € - Tarif réduit : 2,70 €

Sans inscription

\*Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs  
d'emploi, détenteur carte d'invalidité,  
adhérents Amis de Douai.

Infos : 03 27 88 26 79

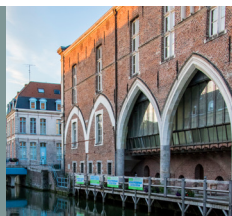
[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)





## Pouvoirs et architecture

Dimanche 30 août à 15h30



## Les ruelles douaisiennes

Dimanche 6 septembre à 15h30. Visibles aussi dans les visites Douai 60' Top Chrono.



## Rando Raimbeaucourt En route sur le PP

Dimanche 13 septembre à 15h30



## Douai, ville universitaire

Dimanche 27 septembre à 15h30



## Le cimetière principal, les grandes familles

Dimanche 4 octobre à 15h30



## Quartier Bellefrière Roost Warendin

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture  
Samedi 17 octobre à 15h



\* Sous réserve de modification en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.



> Jusqu'en  
Juillet 21



Radius, cubitus, humérus

Exposition

# Vers l'infini et l'Au-delà

Arkéos,  
Musée-parc archéologique

L'exposition temporaire *Vers l'infini et l'Au-delà* invite les visiteurs de tous âges à découvrir les croyances et rites funéraires pratiqués par les Gallo-romains il y a 2000 ans. À travers le regard scientifique des archéologues et anthropologues, visites, événements et ateliers sont au programme.

Mais aussi ...

## LES WEEK-ENDS DES BÂTISSEURS

Tous les samedis et dimanches, du 1er au 30 août.

De 10h à 19h.

Tarifs : droits d'entrée à Arkéos, tarif plein 8 €, tarif réduit 6 €, tarif famille 25 € Gratuit le 1er dimanche du mois.

Envie d'en savoir plus sur les techniques anciennes de construction, de mettre la main à la pâte en posant du clayonnage ou en réalisant un tavaillon (tuile de bois) ?

Tous les week-ends du mois d'août, les bâtisseurs d'Arkéos vous accueillent et vous invitent à des séances « bricolage » !

Des ateliers-vacances auront lieu les mardis et jeudis des vacances scolaires de juillet-août.

4401, route de Tournai à Douai

Renseignements : 03 27 71 18 00 | [www.arkeos.fr](http://www.arkeos.fr)

Réservations: <https://reservation.douaisitourisme.fr/evenements-arkeos.html>



**Tous les samedis et dimanches à 10h30  
(sauf les 19 et 20 septembre)**

### **City Bike Tour (10km)**

**1, 15, 29 août, 12 septembre, 3 octobre**

Laissez-vous conter les histoires des différents édifices de la ville, en toute sécurité, en utilisant pistes et bandes cyclables.

### **Au fil de la Scarpe (22km)**

**8 et 16 août, 6 et 26 septembre**

Longez la Scarpe, ses bateaux, ses ponts... et observez la reconversion des sites miniers.

### **Douai, de parcs en jardins (17km)**

**25 juillet, 9 et 22 août, 5 septembre**

Squares, jardins et parcs ponctuent le territoire de Douai de leurs couleurs, leurs odeurs, et leurs histoires. Découvrez-les en vélo électrique pour une balade revigorante qui sent bon la chlorophylle !

### **Dorignies et la batellerie (12km)**

**2 août**

Profitez du charme des canaux et des chemins de halage pour vous rendre en toute tranquillité à Dorignies. Le monde de la batellerie y côtoie un riche passé industriel.

### **Circuit Art Déco à Sin-le-Noble et Waziers (15km)**

**23 août**

Faites un bond dans les années 20/30 pour découvrir les richesses du patrimoine Art déco de ces deux villes largement redessinées après la 1ère Guerre Mondiale.

### **Ecoquartier du Raquet et Dechy avec arrêt aux jardins de Cocagne dans l'écoquartier (17km)**

**26 juillet, 13 septembre**

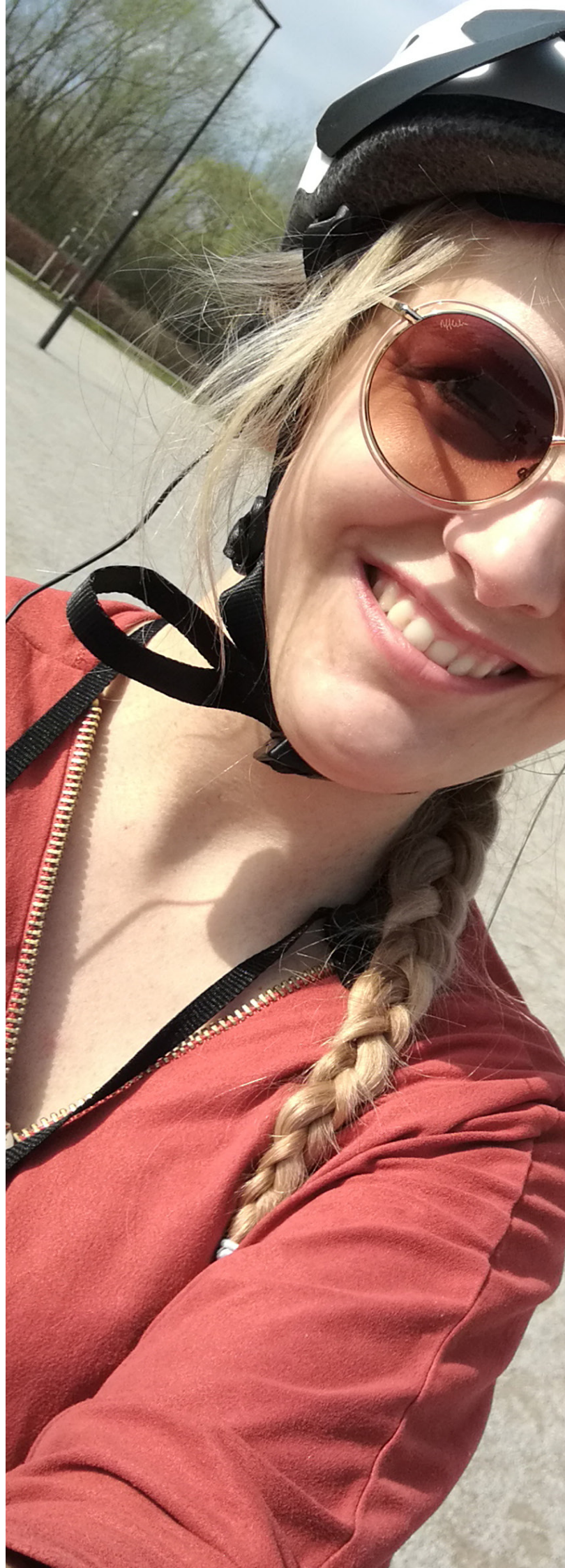
Partez sur les routes à l'Est du Douaisis pour comprendre l'organisation de l'Ecoquartier du Raquet avant de replonger dans le passé minier de Dechy. Pour ponctuer notre voyage, rencontrez les producteurs locaux aux Jardins de Cocagne, et découvrez le Musée de la vie sociale de Dechy.

### **Découverte de Guesnain (16km)**

**30 août, 27 septembre**

Une promenade dans le Douaisis qui permet de profiter de toute la diversité des paysages : chemins de randonnée, plans d'eau, cités minières. Un arrêt au café rando La Musette offre une halte conviviale dans un lieu de rencontre.

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
reservation.douaisis-tourisme.fr





Juillet  
> Août



Incontournables

# Douai en 60' chron

Une heure top chrono pour découvrir l'essentiel de la ville de Douai : ruelles typiques médiévales, **points de vue extérieurs du Beffroi**, de la Collégiale Saint-Pierre, du Parlement de Flandre, sans oublier les bords de Scarpe si ressourçants ! Ce condensé des incontournables vous permettra de comprendre l'identité et le cœur de Douai.

Les samedis 25 juillet ainsi que les 1er, 8, 15, 22 et 29 août à 15h.

Tarif : 5 €

Tarif réduit\* : 3,5 €

\*Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, adhérents Amis de Douai

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douais-tourisme.fr](http://reservation.douais-tourisme.fr)

\* Sous réserve de modification en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.





Juillet  
> Août



Expériences 2020

# Parenthèse bien-être au Parc Bertin

Le parc Bertin est réalisé à l'occasion du démantèlement des fortifications à la fin du XIXe siècle, sur les plans du paysagiste Victor Bérat.

Cet espace vert vallonné, agrémenté d'un lac et de sculptures contemporaines, s'étire sur 6 hectares, et accueille 13747 arbustes et 1176 arbres dont 27 grands arbres.

Le petit plus : une initiation à la sophrologie tout au long de la balade pour un moment de déconnexion. Visite à deux voix avec le guide et la sophrologue entrecoupée de trois pauses ( respiration, corps et 5 sens). Prévoir un tapis de sol ou une serviette pour s'asseoir.

Mardis 28 juillet, 4, 11, 18, 25 août à 15h

Durée : 1h30

RDV : Douaisis Tourisme,  
70, place d'Armes à Douai.

Tarif : 5 €

Tarif réduit\* : 3,5 €

\*Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, adhérents Amis de Douai

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)





Juillet  
> Sept



Expériences 2020

# Balades en calèche

En famille ou entre amis, au rythme des chevaux, accordez-vous une balade au pas, en centre-ville. Sur votre calèche, prenez le temps d'admirer les belles façades, découvrez l'histoire des monuments, le rôle de la Scarpe... Une balade relaxante au rythme bien balancé. Vous voyagerez en toute sécurité et confort dans une calèche moderne, accompagnés d'un cocher qualifié.

Durée : 30 minutes

**Tous les samedis jusqu'au 26 septembre (sauf 19 septembre).**

**Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.**

Départ de 14h à 18h.

Places limitées.

RDV : Douaisis Tourisme.  
70, place d'Armes à Douai.

Tarif unique : 5€

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)





Toute l'année



Expériences 2020

# Geocaching®

## Douai entre les lignes

Pas besoin de courir à la bibliothèque, d'ouvrir de nombreux livres, sortez votre téléphone et partez à la conquête de Douai dans les lignes de quelques artistes que Douai a inspirés : Victor Hugo, Arthur Rimbaud, Marceline Desbordes-Valmore.

Où ? parcours dans Douai

Activité gratuite accessible via l'application Geocaching®



# Les actualités des musées en 2020





Toute  
l'année



Les actus des musées

## Musée de la Chartreuse

Connaissez-vous les secrets de cet édifice ? Installé dans un ancien couvent des Chartreux, découvrez l'histoire du bâtiment au fil des collections. Distinguez également l'art flamand et hollandais du XVI<sup>ème</sup> siècle, puis parcourez la ville de Douai au XVIII<sup>ème</sup> siècle, grâce à un plan relief témoin de la situation de la cité fortifiée en 1709..

Profitez des polyptyques et retables de Van Scorel et Bellegambe, des sculptures XIX<sup>e</sup> siècle de Carpeaux, Rodin et Bra, des peintures de Rubens, Véronèse, Ruisdaël, Renoir, Pissarro ou encore des photos de la Photothèque Augustin Boutique-Grard !

700 ans d'art du Moyen Age à nos jours sont présentés dans ce magnifique écrin qui révèle en son centre une cabane rouge aux miroirs de Daniel Buren.

Venez découvrir les jardins monastiques qui révèlent de nombreuses plantes médicinales utilisées par les moines Chartreux.

Ouvert tous les jours de 10h à 12h  
et de 14h à 18h, sauf mardi et certains fériés.

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois, visite  
guidée à 16h du musée.

Du 28 Mai au 28 Juin, exposition Le Noir et  
Blanc, à l'origine du portrait photographique.

Pendant les vacances scolaires, stages et  
ateliers sont proposés, se renseigner auprès du  
musée.

RDV : Musée de la Chartreuse  
130, rue des Chartreux à Douai  
Plus d'infos sur [www.museedelachartreuse.fr](http://www.museedelachartreuse.fr)  
ou 03 27 71 38 80.





Toute  
l'année



Les actus des musées

# Musée-Parc Arkéos

## Le musée

### 200 000 ans d'histoire

Avec une collection de plus de 1 500 objets, Arkéos témoigne du dynamisme de la recherche archéologique dans la région. La présentation de films, de maquettes, la présence de bornes multimédias et d'éléments tactiles offrent une découverte ludique et interactive des collections adaptées à tous les publics.

## Le parc archéologique

### Une plongée au cœur de l'an mil

Accessible depuis le musée par la passerelle enjambant la Scarpe, le parc archéologique est entièrement consacré au Moyen Âge. Le Portus, reconstitué comme à l'époque, abrite des bâtiments anciens sur la base des traces et vestiges découverts lors de fouilles archéologiques. À l'extérieur de ce même portus, la taverne et la motte féodale sortiront peu à peu de terre.

Pour fêter la réouverture du parc archéologique, Arkéos vous convie à **deux jours de festivités «Romains : à la vie, à la mort !» les 25 et 26 avril 2020**. Un peu plus tard, plongez au cœur du Moyen Âge lors des **Arkéosiennes les 20 et 21 juin 2020**.

Ouvert de juin à août, tous les jours de 10h à 19h. En avril, mai, septembre et octobre, tous les jours (sauf le mardi et le 1<sup>er</sup> mai) de 10h à 18h. De novembre à mars, tous les jours sauf le mardi, le 1<sup>er</sup> janvier et le 25 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

4401, route de Tournai à Douai

Renseignements : 03 27 71 18 00 | [www.arkeos.fr](http://www.arkeos.fr)  
Réservations: <https://reservation.douaisis-tourisme.fr/evenements-arkeos.html>



# Incontournables



Visite/ Activité en extérieur

Visite/ Activité en intérieur

Marche à pied

Escaliers

Nuit

Projection

Activité sur l'eau

Activités idéales en famille

Incluant une dégustation

Visite en autocar

Visite en vélo électrique

Visite en véhicule vintage

Visite à cheval





Mi-juillet  
> Août

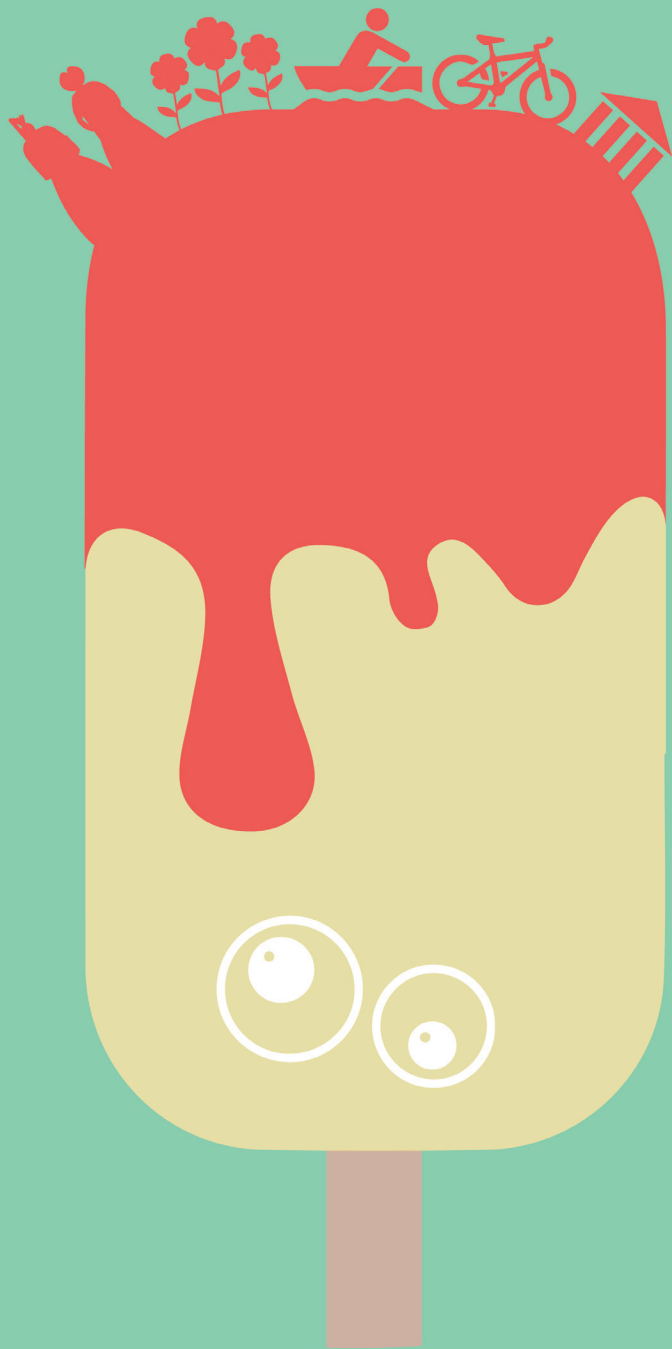


Expériences 2020

# Les Estivales

Du 15 juillet au 31 août

Un air d'été souffle sur Douai ! Une visite différente par jour du lundi au dimanche proposée par Douaisis Tourisme, le Musée parc archéologique Arkéos ainsi que le Musée de la Chartreuse.





Février



Expériences 2020

# Il était une fois le beffroi...

Pour vous transporter au Moyen Âge, rien de plus simple que de vous glisser dans la peau d'un comte de Flandre, d'un chevalier, d'un échevin ou d'une gentille dame et de vous laisser conter ce joyau incontournable de la ville autour d'histoires captivantes. Costumés, petits et grands, en famille ou entre amis, en tribu dans tous les cas, vous serez les hôtes de passage de votre guide pour vivre une véritable expérience qui vous laissera des souvenirs d'une autre époque !

Mercredis 19 et 26 février à 14h30  
Dans le cadre des Mercredi Family.

RDV : Douaisis Tourisme,  
70, place d'Armes à Douai.

Tarif : 7€  
Tarif réduit\* : 5€  
forfait famille (2 adultes et 2 enfants) : 22 €.  
Durée : 1h30

\*Enfants de 3 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, adhérents Amis de Douai

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)





Avril  
> Août



Incontournables

# Du Parlement de Flandre au Palais de Justice

Le Parlement de Flandre s'installe à Douai en 1714, dans l'ancien refuge de l'abbaye de Marchiennes. La visite associe la découverte de la Grand'Chambre, principal témoignage de la vie judiciaire à partir de 1762, ainsi que le fonctionnement et les actualités de la Cour d'Appel du Nord-Pas-de-Calais et de la Cour d'Assises du Nord qui occupent la 3ème place au niveau national par le nombre d'affaires traitées.

Visite à 15h les vendredis 17, 24 avril, 22 mai, 10, 17, 24, 31 juillet, et les 7, 14, 21, 28 août 2020.

RDV : embarcadère des Bateaux Promenades du Vieux-Douai - Place de Pollinchove à Douai.

Tarif : 5 €

Tarif réduit\* : 3,50 €

Sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'accessibilité en fonction de l'actualité.

\*Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteur carte d'invalidité, adhérents Amis de Douai.

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douais-tourisme.fr](http://reservation.douais-tourisme.fr)





Juillet



Incontournables

# Fêtes de Gayant

Sortie des géants les 12, 13 et 14 juillet 2020

Le réveil des géants ... À Douai, c'est le dimanche qui suit le 5 juillet qu'a lieu la sortie annuelle et traditionnelle de la famille Gayant. Durant trois jours, dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 juillet 2020, elle va silloner les rues de la ville au son des tambours... Les Fêtes de Gayant sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le **dimanche** matin, les cinq géants douaisiens, le sot des canonniers et la roue de la fortune sont accueillis dans la cour de l'Hôtel de Ville où la corporation des porteurs est reçue par la municipalité qui honore ainsi les différents quêteurs, porteurs ou chefs de lunettes au cours d'une réception privée.

Après une courte promenade dans la ville les géants d'osier sont attendus à 10h45 par les Douaisiens et les nombreux visiteurs qui viennent assister aux fêtes chaque année, pour le rigodon au son de la Musique Municipale, accompagné du lâcher de pigeons et du lancer de bonbons par les élus, avant de prendre part au cortège de l'après-midi.

Le déplacement des petites figures  
Le **lundi matin**, les "petits géants", Jacquot, Fillon et Binbin, rendent visite aux habitants d'un quartier puis circulent dans les rues de la ville jusqu'au **mardi soir**, où toute la famille rentre à la maison, rue de Lambres.

## Le Festival des Binbins

Un festival rien que pour les enfants !  
le 8, 9 et 10 juillet 2020 à Douai







Juillet  
> Août



Incontournables

## Visites-goûter chez les Gayant

Ne manquez pas cet après-midi chez la famille Gayant. La visite sera l'occasion d'évoquer l'histoire et la symbolique des Fêtes de Gayant, inscrites au patrimoine oral et immatériel de l'Humanité par l'UNESCO. L'occasion d'examiner les géants sous toutes les coutures ! Vous saurez tout sur leur création et les coulisses des fêtes : préparation, organisation des porteurs, vêtements des géants...

Une visite pour régaler petits et grands qui se termine autour d'un goûter\*\* !

Visites tous les mercredis du 15 juillet  
au 26 août à 15h et 16h30.

Durée : 1h30

RDV : Maison des Géants, rue de Lambres  
à Douai. Sur inscription.

Tarif plein : 7€

Tarif réduit\* : 5€

Forfait famille (2 adultes + 2 enfants) : 22€

Gratuit jusque 2 ans.

\*Enfants de 3 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteur carte d'invalidité, adhérents Amis de Douai.

\*\* Le goûter comprend du pain d'épices ou brioche, confiture et une boisson.

Infos et résas : 03 27 88 26 79

reservation.douaisis-tourisme.fr



**Tous les samedis et dimanches à 10h30  
(sauf les 19 et 20 septembre)**

### **City Bike Tour (10km)**

**13, 27 juin, 18 juillet, 1, 15, 29 août, 12 et 26  
septembre, 3 octobre**

Laissez-vous conter les histoires des différents édifices de la ville, en toute sécurité, en utilisant pistes et bandes cyclables.

### **Au fil de la Scarpe (22km)**

**20 juin, 5 et 19 juillet, 8 et 16 août, 6 septembre**

Longez la Scarpe, ses bateaux, ses ponts... et observez la reconversion des sites miniers.

### **Douai, de parcs en jardins (17km)**

**21 juin, 11 et 25 juillet, 9 et 22 août, 5 septembre**

Squares, jardins et parcs ponctuent le territoire de Douai de leurs couleurs, leurs odeurs, et leurs histoires. Découvrez-les en vélo électrique pour une balade revigorante qui sent bon la chlorophylle !

### **Dorignies et la Batellerie (12km)**

**4 juillet et 2 août**

Profitez du charme des canaux et des chemins de halage pour vous rendre en toute tranquillité à Dorignies. Le monde de la batellerie y côtoie un riche passé industriel.

### **Circuit Art Déco à Sin-le-Noble et Waziers (15km)**

**14 juin et 23 août**

Faites un bond dans les années 20/30 pour découvrir les richesses du patrimoine Art déco de ces deux villes largement redessinées après la 1ère Guerre Mondiale.

### **Ecoquartier du Raquet et Dechy avec arrêt aux jardins de Cocagne dans l'écoquartier (17km)**

**28 juin, 26 juillet, 13 septembre**

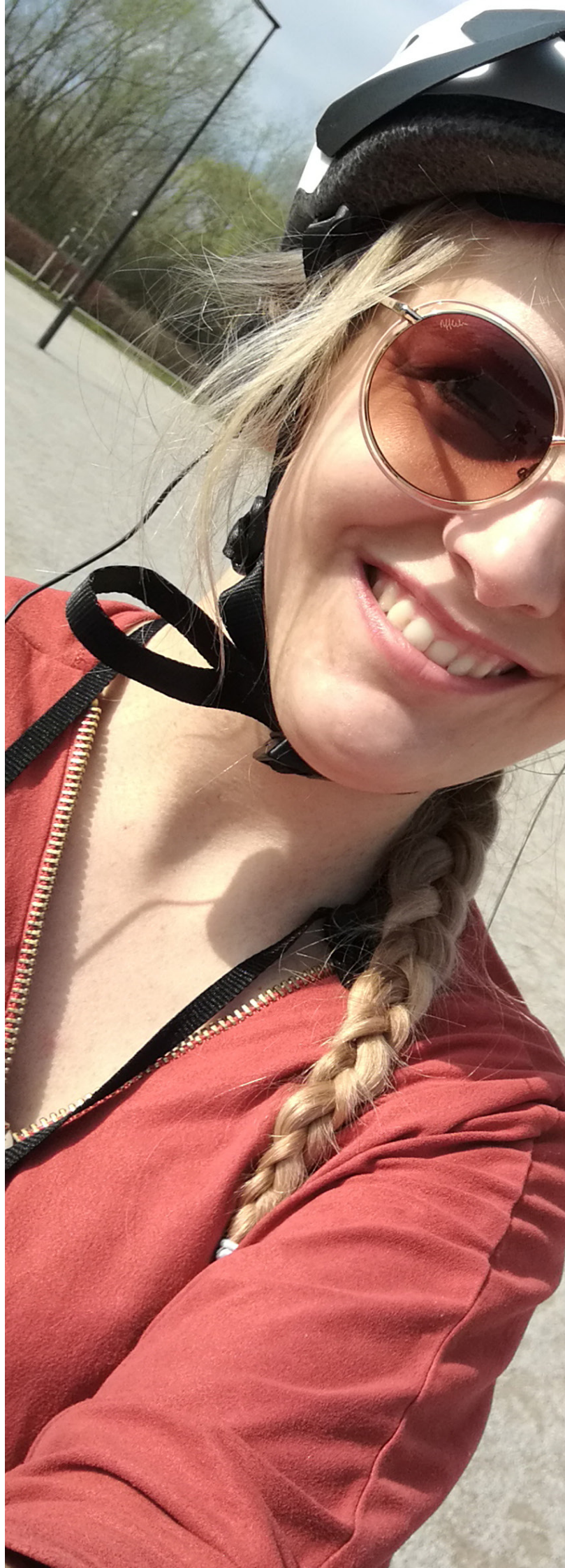
Partez sur les routes à l'Est du Douaisis pour comprendre l'organisation de l'Ecoquartier du Raquet avant de replonger dans le passé minier de Dechy. Pour ponctuer notre voyage, rencontrez les producteurs locaux aux Jardins de Cocagne, et découvrez le Musée de la vie sociale de Dechy.

### **Découverte de Guesnain (16km)**

**12 juillet, 30 août, 27 septembre**

Une promenade dans le Douaisis qui permet de profiter de toute la diversité des paysages : chemins de randonnée, plans d'eau, cités minières. Un arrêt au café rando La Musette offre une halte conviviale dans un lieu de rencontre.

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
reservation.douaisis-tourisme.fr





Février  
> Mars



Expériences 2020

# Théâtre à l'italienne

Dès son ouverture en 1786, le théâtre permet, entre autres, aux magistrats du Parlement de bénéficier des divertissements que l'on trouvait à Paris.

Découvrez les particularités de son architecture et de son fonctionnement : la salle en forme de fer à cheval, la machinerie qui permet la mise en scène des décors...

A apprécier sans modération !

Dimanches 9 février et 15 mars à 15 h

RDV : Douaisis Tourisme,  
70, place d'Armes à Douai.

Tarif : 7€

Tarif réduit\* : 5€

\*Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, adhérents Amis de Douai

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)





Février  
> Novembre



Expériences 2020

## Visites de l'usine Renault G. Besse

Depuis près de 50 ans, l'usine Renault de Douai a fabriqué plus de 10 millions de véhicules. A partir de 2021, l'usine fabriquera des véhicules électriques. Venez visiter les ateliers de l'usine à bord d'une navette électrique. Vous pourrez découvrir comment le site fabrique les Renault Espace, Talisman, Scénic et comment l'usine prépare sa transformation pour fabriquer les futurs véhicules électriques du Groupe Renault.

- Par mesure de sécurité, la visite est interdite aux enfants de moins de 8 ans révolus.
- Un minimum de 4 participants est requis pour le départ d'une visite. Au cas où le nombre minimum de participant ne serait pas atteint, Douaisis Tourisme vous proposera un autre créneau.
- Merci de vous présenter précisément 10 minutes avant la visite au point de sécurité munis pièce d'identité en cours de validité où vous l'on demandera de remplir un formulaire de confidentialité et de sécurité.
- Vos téléphones seront placés dans une pochette transparente, vous pourrez continuer à les utiliser mais la prise de photographies ne sera possible durant la visite.
- Pour les visites pour les salariés et retraités de l'Usine G. Besse, se rapprocher du service communication de l'usine.
- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

En semaine selon calendrier jusque novembre 2020.

RDV : Entrée Visiteurs 1 - Zone industrielle - Cuincy

Tarif : 12 euros – Réduit : 10 euros (8 à 18 ans, étudiants). Durée : 1h15

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
reservation.douaisis-tourisme.fr





Avril  
> Décembre



Expériences 2020

# Atelier du Livre d'Art et de l'Estampe

Un lieu inédit pour une visite inédite !  
Découvrez cette partie de l'activité de  
l'Imprimerie Nationale, son histoire, sa  
particularité, son fonctionnement...

Echangez avec les professionnels sur des  
domaines très pointus : gravure et frappe des  
poinçons, fonderie de caractères, composition  
et impression typographique... Une exposition  
retraçant l'Histoire de l'Imprimerie complète  
la visite. Un savoir-faire précieux et unique au  
monde à l'heure du numérique !

En semaine selon calendrier. Ouverture des  
réservations le 1er avril.

- Par mesure de sécurité, la visite est interdite  
aux enfants de moins de 8 ans révolus.
- Un minimum de 4 participants est requis  
pour le départ d'une visite. Au cas où le  
nombre minimum de participant ne serait pas  
atteint, Douaisis Tourisme vous proposera un  
autre créneau.
- Pour les personnes en situation de  
handicap, nous contacter.

Tarif : 12 euros – Réduit : 6 euros (8 à 18 ans,  
étudiants, demandeurs d'emploi, détenteurs  
carte invalidité).

Durée : 1h30 à 2h

RDV : D1120 Parc industriel « Les Prés  
Loribes » - Auby

Tarifs, infos et résas : 03 27 88 26 79  
reservation.douaisis-tourisme.fr





Avril  
> Mai



Expériences 2020

# Printemps de l'Art Déco

## Le Temps fort

### ART DECO DAY – Samedi 4 avril- DOUAI

Visite de 10h30 à 12h30 : VILLAS ART DECO, DE DOUAI A MUMBAI

#### A 15h : PARCOURS URBAIN EN MUSIQUE

Plongez dans l'ambiance des années folles ! The Cherry Dots vous emmènent à la découverte des danses swing et du Dixieland, accompagnés des Jazz Street Boys, fanfare de poche comme celles qui fleurissaient à la Nouvelle-Orléans dans les années 20. Musiciens et danseurs accompagnés d'un guide vous embarquent en déambulation dans les rues de Douai, qui révéleront leurs trésors Art Déco dans une ambiance de folie de 15h à 17h. De 17h à 18h, initiation au swing. Lieu de rdv à 15h et à 17h : 70 Place d'Armes.

## Visites guidées

### VILLAS ART DECO, DE DOUAI A MUMBAI

Samedis 4 avril et 23 mai à 10h30 (2h)

### ARLEUX ART DECO

Dimanche 19 avril à 15h30 (2h)

### ARCHITECTURE ART DÉCO DES FAUBOURGS D'ESQUERCHIN ET DE BÉTHUNE

Dimanche 3 mai à 15h30 (2h)

### ANNÉES 30 : RENAISSANCE D'AUBY, ART DÉCO DANS UNE VILLE INDUSTRIELLE

Samedi 9 mai à 10h30 (2h)

### OUVREZ L'ŒIL SUR LES DÉTAILS ART DÉCO À DOUAI

Dimanche 10 mai à 15h30 (2h)

### CIRCUIT VELO ART DECO : SIN-LE-NOBLE ET WAZIERS

Dimanche 24 mai à 15h30 (2h)

## Coups de projecteur sur ...

À L'HOMME DE FER

Vendredis 17 et 24 avril et mercredis 13 et 20 mai à 17h30 (1h)

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DES MINEURS DE WAZIERS

Samedi 11 avril à 15h30 (1h)

FURET DU NORD – INEDIT !

Mercredis 8 et 22 avril à 17h 30 et vendredis 15 à 17h et 22 mai à 17h 30 (1h)

PLACE CARNOT : LA RICHESSE DE L'ART DÉCO

Samedi 30 mai à 10h30 (1h30)

## Ateliers adultes

SAFARI PHOTO ART DÉCO

Samedi 16 mai à 10h30 (2h)

ATELIER FABRICATION DE BIJOUX ART DÉCO

Samedi 25 avril à 15h30 et vendredi 22 mai à 18h30

## Conférence

LE VERRE, DE L'ART NOUVEAU A L'ART DECO

Vendredi 15 mai à 18h30 (2h)

## En famille

MON ART DÉCO EN FAMILLE

Mercredis 15 avril et 22 avril à 14h30 (2h)

JEU DE PISTE ART DECO A LA CITE-JARDIN DE LA CLOCHETTE

Samedi 9 mai à 15h (2h)

ATELIER FABRICATION DE BIJOUX ART DÉCO

SPECIALE DES FETES DES MERES

Samedi 30 mai à 15h30

## Geocaching® Art déco

Parcours inédit dans la ville

## Exposition «Objectifs Art déco»

du 12 au 26 juin sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Douai.

Infos, tarifs et résas : 03 27 88 26 79

[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)

Programme complet disponible séparément.





Avril  
> Octobre



Expériences 2020

## Mercredi family

Envie de passer un après-midi hors du commun ? Alors venez vous divertir dans un lieu incontournable de Douai ! A chaque période de vacances son thème : inspirez-vous des lieux pour réaliser une œuvre originale, ou menez une enquête en famille. L'animation se termine autour d'un goûter\*\* !

Vacances de printemps : **Mon art déco en famille** les mercredis 15 et 22 avril à 14h30.

Vacances d'automne : les mercredis 21 et 28 octobre à 14h30.

Animations organisées les mercredis à 14h30  
Durée : 2h. Présence d'un adulte obligatoire.

RDV : 70, place d'Armes - Douai

Tarif : 7€

Tarif réduit\* : 5€

Forfait famille (2 adultes + 2 enfants) : 22€

Gratuit jusque 2 ans.

\*Enfants de 3 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteur carte d'invalidité, adhérents Amis de Douai.

\*\* Le goûter comprend du pain d'épices ou brioche, confiture et une boisson.

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douais-tourisme.fr](http://reservation.douais-tourisme.fr)







Mai-  
Juin



LE NOIR DANS TOUS SES ÉTATS

# UPERNOIR

Expériences 2020

## Upernoir

### Le noir dans tous ses états

**Le Noir et Blanc, à l'origine du portrait photographique**

**Du 28 Mai au 28 Juin 2020**

La représentation de l'être humain a, de tout temps, fasciné les artistes. L'apport de la réalité visuelle par la photographie est un grand pas. Les occasions de se faire portraiturer se multiplient : baptême, communion solennelle, mariage. Les photographies, de la Photothèque Augustin Boutique-Grard, de la fin du 19ème ou de la première moitié du 20ème siècle nous réserve un choix multiple à partir des clichés d'Augustin Boutique, d'Emile Dubuisson, de Paul Lecouffe et de Maurice Dewailly.... L'accrochage de portraits Noir et Blanc s'inscrit particulièrement bien dans la démarche de ce parcours. La photographie de la fin du 19e et du début du 20e impose de se poser, de prendre le temps. Cette présentation permet au spectateur de voir le monde avec un autre regard. A l'image du territoire qui souhaite promouvoir une autre vision, cet accrochage de photographies offre aux visiteurs de revoir la notion de portrait posé, mis en scène, nécessitant un temps de pause et de développement, heurtant de front l'instantanéité et la rapidité associé à la photographie contemporaine.

Visible dans le cloître, tous les jours de la semaine sauf le mardi.

Musée de la Chartreuse de Douai  
130, rue des Chartreux - Douai

**Videomapping les 5 et 6 juin 2020**

Une projection inédite sublimerà le noir sur une église emblématique de l'inscription du Bassin Minier à l'Unesco, à Waziers.

De 22h30 à minuit. Cf page ci-après.

Infos : Douaisis Tourisme - 03 27 88 26 79





5 & 6  
Juin



Expériences 2020

# Video Mapping festival

**Vendredi 5 et samedi 6 juin 2020**

Le Video Mapping Festival revient en 2020 pour une 3<sup>e</sup> édition dans toute la région Hauts-de-France et pour la 2<sup>ème</sup> fois dans le Douaisis !

Le Video Mapping Festival vous invite à découvrir non pas 1, mais 3 mappings, dans 3 villes du Douaisis !

Au programme, video mapping sur les façades des églises :

- Saint-Martin de Cuincy
- Saint-Martin de Sin-le-Noble
- Notre-Dame des Mineurs de Waziers.

De 22h30 à 00h30.

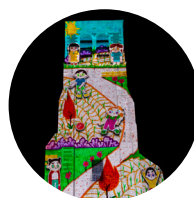
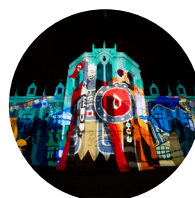
Durée : boucles de 8 à 10 min.

Gratuit

Navettes en bus gratuites pour se rendre sur les différents sites. Places limitées sur réservation au 03 27 88 26 79 et sur [reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)

Exclusif : Assistez à une projection inédite qui sublimerait le noir sur une église emblématique de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco, l'église Notre Dame des Mineurs à Waziers, aux portes de Douai, située au cœur de la cité jardin de La Clochette. Une équipe artistique dédiée s'inspirera de la matière charbon, de l'ère carbonifère pour sublimer le noir et valoriser l'univers de la mine.

Plus d'informations auprès de Douaisis Tourisme, 03 27 88 26 79



# Expériences 2020



Juillet  
> Octobre



Incontournables

# On vous donne les clés de Saint-Pierre !

Entrer dans la collégiale Saint-Pierre à Douai, c'est bien plus que découvrir un lieu de culte et son architecture codifiée du 18ème siècle. Les 112 mètres de long de ce vaste vaisseau vous transportent dans cette période faste de la ville de Douai. Vous vous familiariserez avec les tableaux de peintres connus que l'on retrouve ailleurs dans des musées, percerez les mystères de certaines reliques et saurez pourquoi cet imposant buffet d'orgues destiné à une église de Saint-Petersbourg est arrivé ici ! Pour votre curiosité ou votre émerveillement, on est décidé à vous livrer les secrets et les mystères de Saint-Pierre !

A 15h30, les dimanches 16 août, 20 septembre, 25 octobre 2020.

Port du masque obligatoire à l'intérieur de l'église.

RDV : Douaisis Tourisme,  
70, place d'Armes à Douai.

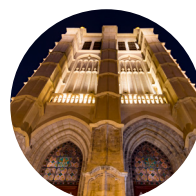
Tarif : 7€

Tarif réduit\* : 5€

\*Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteur carte d'invalidité, adhérents Amis de Douai.

Infos : 03 27 88 26 79  
[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)

\* Sous réserve de modification en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.





Octobre



Expériences 2020

# Vintage Bus Tour

**Dimanche 18 octobre, à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture, deux circuits exclusifs vont être proposés.**

## **Spécial Art nouveau / Art déco - 10h30**

Prêtez-vous attention à l'environnement architectural qui vous entoure lorsque vous flâner dans les rues du Douaisis ? Un bouquet de roses sculpté sur un balcon, une volute dans un escalier... et l'architecture s'anime et s'illumine ! On vous propose de monter à bord d'un authentique bus vintage et de partir à la découverte des architectures Art nouveau et de l'Art déco ! Votre guide pourrait même vous raconter quelques anecdotes supplémentaires lors de la dégustation prévue en fin de Road-trip... Vous ne verrez plus vos promenades citadines du même œil...

## **Spécial Architec'tour - 15h30**

Et s'il vous suffisait de monter quelques marches pour voyager à travers le temps ? C'est l'expérience qui vous est proposée par Philippe, votre guide, ce dimanche à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture ! Au rythme lent d'un bus vintage, sillonnez les routes du Douaisis comme le faisaient nos aïeux et arrêtez-vous de villes en villages pour tout apprendre de l'évolution de l'architecture à travers les siècles, des premiers temps du Moyen âge jusqu'à l'architecture contemporaine, en passant par le majestueux XVIIIème siècle.

**RDV : Douaisis Tourisme 70, place d'Armes**  
**Tarif par circuit : 15€. Réduit par circuit\* : 10€**

\*Enfants de 3 à 12 ans révolus. Gratuit - 2 ans

Infos et résas : 03 27 88 26 79  
[reservation.douaisis-tourisme.fr](http://reservation.douaisis-tourisme.fr)

